



Bien vivre ensemble à Champanges

**Adoptons les bons gestes
pour protéger notre CADRE DE VIE et notre ENVIRONNEMENT !**

Bruit



Dans l'espace public, j'évite les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif.

Bricolage et jardinage avec outils bruyants

Je suis un particulier ?

- en semaine 8h.-20 h.
- samedi et jour férié : 9h.-12h. et 14h.-19h.
- Pas le dimanche

Je suis un professionnel ?

- 7h.-20h.
- Pas le dimanche ni les jours fériés sauf urgences.

Feux d'artifice

Possibles si ponctuels mais uniquement dans le respect de la réglementation nationale.

Arrêté municipal du 04.09.2014

Chiens



Les chiens errants ou non tenus en laisse sont interdits.

Déjections

Ce n'est pas dans la rue, ni chez le voisin, c'est dans la poubelle !

Je suis propriétaire de mon chien ?

- **Je ramasse** dans un sachet et mets à la poubelle.

Des distributeurs de sachets seront bientôt installés à plusieurs emplacements dans la commune.

Arrêté municipal du 05.09.2014

Ecobuage



Je veux préserver la qualité de l'air, éviter la diffusion de particules fines ? Je ne veux pas risquer un incendie chez moi ou chez mes voisins, ni les enfumer ou les incommoder ?

- **Je ne brûle pas** mes déchets verts et vais les déposer dans une déchetterie intercommunale : Champanges, Vinzier, etc.

Préfecture de la Haute-Savoie, règlement d'interdiction du 25.11.2019

Compostage



Je veux recycler mes déchets organiques de cuisine (épluchures, etc.) ou du jardin (branchages, feuilles, etc.) pour en faire du compost utile à mon jardin ?

- **J'utilise un composteur.**

La Communauté de communes peut m'en fournir un, au prix de 30 €.

*Communauté de communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance,
Le compostage 2020*

Monoxyde de carbone



Je veux éviter une intoxication à ce gaz incolore, inodore et toxique ?

- Je fais vérifier mes installations de chauffage.
- **J'installe un détecteur.**
- J'aère mes pièces et ne bouche pas mes entrées et sorties d'air.
- Je ne fais pas fonctionner les chauffages d'appoint en continu, particulièrement la nuit.
- Je n'utilise pas mon four ou autre appareil non prévu à cet effet pour me chauffer.

Préfecture de la Haute-Savoie, comment éviter les intoxications ? 16.12.2019